noesya

Grille de salaires

Delta de salaires

Le delta maximal entre les plus bas et les plus hauts revenus de l'équipe est de 3.

Apprenties & apprentis

Le salaire temps plein d'une apprentie ou d'un apprenti est de 3.000 € bruts mensuels, soit 36.000 € bruts annuels.

Les premières années d'apprentissage peuvent être en alternance, ce qui diminue d'autant la base de calcul.

Compagnonnes & compagnons

Le salaire temps plein d'une compagnonne ou d'un compagnon est de 6.000 € bruts mensuels, soit 72.000 € bruts annuels.

Ce niveau implique une pratique professionnelle autonome, solide et responsable.

Maîtresses & maîtres

Le salaire temps plein d'une maîtresse ou d'un maître est de 9.000 € bruts mensuels, soit 108.000 € bruts annuels.

Ce niveau implique une excellente maîtrise professionnelle, et du recul sur les situations et enjeux.

Participation

À la fin de l'exercice fiscal, la participation versée en fonction du résultat s'ajoute aux salaires.

Elle est répartie équitablement, sur la base du temps de travail.

Viabilité

Les salaires peuvent être diminués temporairement, avec l'accord des salariés, afin d'assurer la viabilité de la structure. C'est notamment le cas lors de la phase d'amorçage.

Grille de salaires – 1.0 Page 1 sur 1